

**COMPTE RENDU DÉTAILLÉ DES DÉCISIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE DU 22 MAI 2014**

L'Assemblée Communale s'est réunie le 22 mai 2014 à 17 heures, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

**Étaient présents :** M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Frédéric ALLEMANN (à compter de la question n° 37), Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT (jusqu'à la question n° 53 incluse), M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL YASSA, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Pauline JEANNIN, Mme Solange JOLY, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danièle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS (à compter de la question n° 25), Mme Laetitia SIMON, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY, Mme Catherine THIEBAUT, Mme Anne VIGNOT (à compter de la question n° 6), Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE (à compter de la question n° 10), M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH, M. Michel VIENET, M. Michel OMOURI, M. Julien ACARD, M. Philippe MOUGIN.

**Secrétaire :** M. Anthony POULIN.

**Absents :** M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN (jusqu'à la question n° 36 incluse), M. Gueric CHALNOT (à compter de l'examen de la motion n° 1), Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT, M. Christophe LIME, M. Dominique SCHAUSS (jusqu'à la question n° 24 incluse), Mme Anne VIGNOT (jusqu'à la question n° 5 incluse), Mme Catherine COMTE-DELEUZE (jusqu'à la question n° 9 incluse).

**Procurations de vote :** M. Eric ALAUZET à Mme Pauline JEANNIN, M. Gueric CHALNOT à M. Thierry MORTON (à compter de l'examen de la motion n° 1), Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT à M. Nicolas BODIN, M. Christophe LIME à Mme Solange JOLY, M. Dominique SCHAUSS à Mme Danielle DARD (jusqu'à la question n° 24 incluse), Mme Anne VIGNOT à Mme Claudine CAULET (jusqu'à la question n° 5 incluse).

\* \* \* \*

En préambule M. le Maire a réaffirmé le soutien de l'Assemblée Communale aux 223 jeunes filles enlevées par Boko Haram. Il a rappelé que Besançon est une ville humaniste, une ville des combats pour la solidarité.

M. le Maire a rendu hommage à Mme GANARD, récemment décédée. Il a salué son engagement pour l'école publique et les mouvements laïcs. Il a renouvelé ses condoléances à sa famille.

En outre il a donné les chiffres actualisés de la Commission d'Indemnisation à l'Amiable du Tramway : 132 700 € attribués, 146 dossiers indemnisés pour un montant total de 2 248 650 €.

## CONSEIL MUNICIPAL

- 1. Exercices 2013 et 2014** - Autorisation de principe accordée au Maire pour accomplir certains actes de gestion courante - Bilan des décisions prises dans le cadre des articles L 2122.22 et L 2322.2 du Code Général des Collectivités Territoriales

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a pris acte de ce bilan.

- 2. Commission de Délégation de Service Public** - Désignation des membres

Par vote au scrutin de liste à la proportionnelle au plus fort reste, ont été désignés comme membres de la Commission de Délégation de Service Public (2 abstentions) :

Titulaires :

- M. Christophe LIME
- M. Michel LOYAT
- M. Nicolas BODIN
- Mme Béatrice FALCINELLA
- M. Michel VIENET

Suppléants :

- M. Abdel GHEZALI
- Mme Myriam EL YASSA
- M. Emmanuel DUMONT
- M. Thibaut BIZE
- M. Pascal BONNET

- 3. Commission d'Appel d'Offres des groupements de commandes** - Election des représentants de la Ville de Besançon

A l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions), le Conseil Municipal a décidé de désigner :

- M. Christophe LIME comme représentant titulaire de la Ville de Besançon à la Commission d'Appel d'Offres des groupements de commandes,

- Mme Béatrice FALCINELLA comme représentante suppléante de la Ville de Besançon à la Commission d'Appel d'Offres des groupements de commandes.

#### **4. Commission Consultative des Services Publics Locaux - Création et composition**

Après débat et à l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de porter à 8 le nombre de membres du Conseil Municipal à la CCSPL et à 8 le nombre de représentants d'association,

- de désigner les membres suivants pour siéger à la CCSPL :

##### **1 - Membres du Conseil Municipal**

- Mme Danielle DARD
- Mme Carine MICHEL
- M. Abdel GHEZALI
- M. Christophe LIME
- Mme Claudine CAULET
- M. Ludovic FAGAUT
- M. Philippe MOUGIN
- Mme Catherine COMTE-DELEUZE

##### **2 - Représentants des associations :**

- M. Michel HAON ou son représentant, Association UDAF 25
- Mme Danièle LEROY ABOUDA ou son représentant, Association CLCV
- Mme Rolande BELLONET ou son représentant, Association CNL
- M. Patrick ACOSTA ou son représentant, Association APF
- M. Daniel PENGREC'H ou son représentant, Association Agir Solidarité Franche-Comté
- M. Gérard ALEXANDRE ou son représentant, Association Crématisse de Besançon
- Mme Marie-Christine RADENNE ou son représentant, Association UFC Que Choisir

Une 8<sup>ème</sup> association sera ajoutée ultérieurement.

#### **5. Grand Besançon Habitat - Désignation des délégués de la Ville de Besançon au Conseil d'Administration**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de fixer à 23 le nombre d'administrateurs au Conseil d'Administration de GBH

- de désigner comme suit les délégués de la Ville de Besançon au Conseil d'Administration de Grand Besançon Habitat :

➤ 6 élus du Conseil Municipal

A l'unanimité (2 abstentions) :

- M. Pascal CURIE
- M. Frédéric ALLEMANN
- M. Nicolas BODIN
- Mme Solange JOLY
- Mme Danielle POISSENOT

Par 11 voix : - M. Michel OMOURI

M. ACARD ayant obtenu 2 voix

➤ A l'unanimité des suffrages exprimés 2 élus de la CAGB :

- M. Robert STEPOURJINE, Vice-Président chargé de l'Habitat
- Mme Karima ROCHDI, Vice-Présidente chargée de la Politique de la Ville.

➤ A l'unanimité des suffrages exprimés, 5 personnes qualifiées issues d'activités économiques, financières, sociales ou culturelles :

- Mme Myriam LEMERCIER
- M. Gérard VAN HELLE
- M. Djilalli SALHAOUI
- Mme Danièle TETU
- Mme Josette FOREL

➤ A l'unanimité des suffrages exprimés, un représentant des associations agréées par le Préfet : Mme Laure PAVEAU, Directrice de l'Association Julienne Javel.

## **6. Conseil Municipal - Commissions et représentations - Désignations - Modifications de la délibération du 8 juillet 2010**

### **1. COMMISSIONS SPÉCIALES - COMITES**

#### **\* Comité des Œuvres Sociales du Personnel Communal**

##### **3 élus municipaux :**

Ont été désignés à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

- Mme Carine MICHEL
- Mme Solange JOLY

Par 11 voix : - Mme Mina SEBBAH

M. Philippe MOUGIN ayant obtenu 2 voix.

4 représentants de l'administration :

- le Directeur Général des Services (qui peut donner mandat),
- le Directeur Général Adjoint des Services RH,
- l'Adjoint au Directeur Général Adjoint des Services RH
- le Directeur de la Gestion du Personnel

#### **\* Eau - Commission de Suivi de la Source d'Arcier**

Ont été désignés à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

- 1 délégué titulaire : M. Christophe LIME
- 1 délégué suppléant : Mme Sylvie WANLIN

### **\* Commission Paritaire des Foires et Marchés**

4 membres :

Ont été désignés à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

- M. Thierry MORTON
- Mme Danielle POISSENOT
- Mme Marie ZEHAF

Par 11 voix : - M. Michel VIENET

M. Julien ACARD ayant obtenu 2 voix.

### **\* Comité de Gestion du Marché Beaux-Arts**

4 membres :

Ont été désignés à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

- M. Thierry MORTON
- Mme Catherine THIEBAUT
- M. Gueric CHALNOT

Par 11 voix : - M. Pascal BONNET

M. Julien ACARD ayant obtenu 2 voix

### **\* Comité d'éthique pour la vidéoprotection des espaces publics bisontins**

Après débat, le Conseil Municipal a décidé de modifier la délibération du 8 juillet 2010 et de porter à 9 le nombre de membres du Conseil Municipal au Comité d'Ethique. Ont donc été désignés à l'unanimité des suffrages exprimés :

*Président* : M. Marcel POCHARD

*Vice-Présidente* : Mme Danielle POISSENOT

9 membres :

M. Frédéric ALLEMANN, 2<sup>ème</sup> Vice-Président  
M. Nicolas BODIN  
Mme Marie ZEHAF  
M. Jean-Sébastien LEUBA  
M. Anthony POULIN  
Mme Elsa MAILLOT  
M. Michel OMOURI  
M. Philippe MOUGIN  
M. Laurent CROIZIER

**\* Comité Local d'Aide aux Projets des Jeunes (CLAP)**

Ont été désignés 4 membres :

A l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

- M. Jean-Sébastien LEUBA
- M. Anthony POULIN
- M. Gueric CHALNOT

Par 11 voix : - Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN

M. Julien ACARD ayant obtenu 2 voix.

**2. REPRÉSENTATIONS DANS DIVERS ORGANISMES**

**AGRICULTURE**

**\* Commission Communale des Calamités Agricoles**

A été désigné à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

1 délégué : Mme Anne VIGNOT

**COMMERCE**

**\* Commission Départementale du Commerce non Sédentaire**

A été désigné à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

1 délégué : M. Thierry MORTON

**COMMUNICATION**

**\* Numéricâble - Comité de pilotage et de contrôle**

Ont été désignés 5 délégués :

A l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

- Mme Myriam EL YASSA
- M. Emmanuel DUMONT
- Mme Carine MICHEL
- M. Yannick POUJET

Par 11 voix : - M. Laurent CROIZIER

M. Julien ACARD ayant obtenu 2 voix.

**\* Syndicat Mixte Lumière**

A été désigné à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

1 délégué suppléant : Mme Carine MICHEL  
(en remplacement de M. Yves-Michel DAHOUI, déjà membre au titre du CG25)

## **CONGRÈS**

**\* Syndicat Mixte de Micropolis**

Ont été désignés à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

3 délégués suppléants :

M. Thierry MORTON  
M. Gueric CHALNOT  
M. Dominique SCHAUSS

## **COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE**

**\* Centre de Ressources pour la coopération en Franche-Comté**

Ont été désignés à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

*Conseil d'Administration*

1 délégué titulaire : Mme Solange JOLY  
1 délégué suppléant : M. Rémi STHAL

**\* Association Régionale pour le Développement de la Coopération Décentralisée  
Franche-Comté (France) Montagnes de l'Ouest (Côte d'Ivoire) (ARDECOD)**

Ont été désignés à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

2 délégués :

Mme Solange JOLY  
M. Rémi STHAL

## **CULTURE**

**\* Régie Autonome Personnalisée - La RODIA**

Ont été désignés à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

2 personnalités qualifiées :

M. Sélim KHELIFA  
M. Patrice HENNEQUIN

**\* Conseil d'exploitation du service d'archéologie préventive**

Ont été désignés à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

3 délégués :

M. Pascal CURIE  
M. Patrick BONTEMPS  
M. Nicolas BODIN

2 personnalités qualifiées :

M. Jean-Marie PINEL  
M. Philippe BARAL

**\* Association des Biens Français inscrits au Patrimoine Mondial**

A été désigné à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

1 délégué : M. Pascal CURIE

**\* ICOMOS France**

A été désigné à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

1 délégué : M. Pascal CURIE

**\* Association nationale des Villes et Pays d'Art et d'Histoire et des Villes à Secteur Sauvegardé et Protégé**

A été désigné à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

1 délégué : M. Pascal CURIE

**\* Fédération des Maisons d'Ecrivains et des Patrimoines Littéraires**

A été désigné à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

1 délégué : Mme Elsa MAILLOT

**\* Fondation du Patrimoine en Franche-Comté**

A été désigné à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

*Assemblée Générale*

1 délégué : M. Pascal CURIE



**\* Association «sur les pas... et dans les pages» de Victor Hugo**

A été désigné à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

1 délégué : Mme Elsa MAILLOT

## **ÉCONOMIE**

**\* Direction Régionale EDF - GDF de Mulhouse - Comité Commun de Distribution**

A été désigné à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

1 délégué : M. Nicolas BODIN

**\* Association de Gestion du Restaurant Inter-entreprises et Inter-administrations du Parc**

A été désigné à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

1 délégué : M. Thierry MORTON

## **ENFANCE**

**\* Commission Départementale pour l'Accueil des Jeunes Enfants**

A été désigné à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

1 délégué : Mme Rosa REBRAB

## **ÉCOLES**

Ont été désignés à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

*1 délégué par école :*

**Ecole élémentaire et primaire ARENES : Mme Elsa MAILLOT**

**Ecole élémentaire et primaire BERNARD : M. Yves-Michel DAHOUI**

**Ecole élémentaire et primaire BERT : M. Pascal CURIE**

**Ecole primaire BOICHARD : M. Christophe LIME**

**Ecole élémentaire et primaire BOURGOGNE : Mme Danielle POISSENOT**

**Ecole élémentaire et primaire BREGILLE PLATEAU : Mme Anne VIGNOT**

**Ecole élémentaire et primaire BROSSOLETTE : Mme Pauline JEANNIN**

**Ecole élémentaire et primaire BRUYERE : M. Yannick POUJET**

**Ecole élémentaire et primaire BUTTE** : M. Yves-Michel DAHOUI

**Ecole élémentaire et primaire CHAMPAGNE** : M. Yves-Michel DAHOUI

**Ecole élémentaire et primaire CHAPRAIS** : Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY

**Ecole primaire CONDORCET** : Mme Rosa REBRAB

**Ecole élémentaire et primaire CURIE** : Mme Rosa REBRAB

**Ecole élémentaire et primaire DURER** : M. Yves-Michel DAHOUI

**Ecole élémentaire et primaire FANART** : Mme Françoise PRESSE

**Ecole élémentaire et primaire Henri FERTET** : M. Patrick BONTEMPS

**Ecole élémentaire et primaire FONTAINE ECU** : M. Abdel GHEZALI

**Ecole élémentaire et primaire FOURIER** : Mme Marie ZEHAF

**Ecole élémentaire et primaire GRANVELLE** : M. Dominique SCHAUSS

**Ecole élémentaire et primaire GRETTE** : M. Gueric CHALNOT

**Ecole élémentaire et primaire HELVETIE** : Mme Catherine THIEBAUT

**Ecole élémentaire et primaire HERRIOT** : M. Michel LOYAT

**Ecole élémentaire et primaire ILE DE FRANCE** : M. Yves-Michel DAHOUI

**Ecole élémentaire et primaire MACE** : M. Nicolas BODIN

**Ecole élémentaire et primaire MONTBOUCONS** : Mme Solange JOLY

**Ecole élémentaire et primaire RIVOTTE** : Mme Laetitia SIMON

**Ecole élémentaire et primaire ROSEMONT/JULES FERRY** : Mme Karima ROCHDI

**Ecole primaire SAPINS** : Mme Karima ROCHDI

**Ecole élémentaire et primaire ST-CLAUDE** : Mme Ilva SUGNY

**Ecole élémentaire et primaire VIEILLES PERRIERES** : Mme Claudine CAULET

**Ecole élémentaire et primaire VIOTTE** : M. Yves-Michel DAHOUI

**Ecole primaire JEAN ZAY** : M. Dominique SCHAUSS

**Ecole maternelle ARTOIS** : M. Rémi STHAL

**Ecole maternelle BERNARD** : M. Yves-Michel DAHOUI

**Ecole maternelle BERSOT** : Mme Carine MICHEL

**Ecole maternelle BERT** : M. Pascal CURIE

**Ecole maternelle BOULLOCHE** : Mme Laetitia SIMON

**Ecole maternelle BOURGOGNE** : Mme Danielle POISSENOT  
**Ecole maternelle BRUYERES** : M. Yannick POUJET  
**Ecole maternelle BUTTE** : M. Jean-Sébastien LEUBA  
**Ecole maternelle CAMUS** : Mme Ilva SUGNY  
**Ecole maternelle CHAMPAGNE** : M. Yves-Michel DAHOUI  
**Ecole maternelle CHAMPROND** : M. Emmanuel DUMONT  
**Ecole maternelle CHAPRAIS** : M. Emile BRIOT  
**Ecole maternelle COLOGNE** : M. Yves-Michel DAHOUI  
**Ecole maternelle CURIE** : Mme Rosa REBRAB  
**Ecole maternelle DURER** : M. Yves-Michel DAHOUI  
**Ecole maternelle Henri FERTET** : M. Patrick BONTEMPS  
**Ecole maternelle JULES FERRY/ROSEMONT** : Mme Béatrice FALCINELLA  
**Ecole maternelle FONTAINE ARGENT** : Mme Pauline JEANNIN  
**Ecole maternelle FONTAINE ECU** : M. Abdel GHEZALI  
**Ecole maternelle FOURIER** : Mme Marie ZEHAF  
**Ecole maternelle FRIBOURG** : Mme Danielle POISSENOT  
**Ecole maternelle GRANVELLE** : M. Anthony POULIN  
**Ecole maternelle HELVETIE** : M. Cyril DEVESA  
**Ecole maternelle HERRIOT** : M. Michel LOYAT  
**Ecole maternelle ILE DE FRANCE** : M. Jean-Sébastien LEUBA  
**Ecole maternelle KENNEDY** : Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT  
**Ecole maternelle KERGOMARD.** : Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT  
**Ecole maternelle LAMARTINE** : M. Gueric CHALNOT  
**Ecole maternelle MONTRAPON AVENUE** : Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT  
**Ecole maternelle PICARDIE** : M. Rémi STHAL  
**Ecole maternelle PRES DE VAUX** : Mme Anne VIGNOT  
**Ecole maternelle RONCHAUX** : M. Yves-Michel DAHOUI  
**Ecole maternelle ST-CLAUDE** : M. Yves-Michel DAHOUI  
**Ecole maternelle ST-EXUPERY** : M. Rémi STHAL

Ecole maternelle VAUTHIER : Mme Danielle DARD

Ecole maternelle VIEILLES PERRIERES : Mme Claudine CAULET

Ecole maternelle VIOTTE : M. Nicolas BODIN

## **ENSEIGNEMENT SECONDAIRE**

### **\* Lycées et collèges**

Ont été désignés à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

#### **1) Enseignement Public :**

*Commission Permanente - Conseil d'Administration*

*2 Conseillers Municipaux par établissement :*

#### **\* Lycée Victor Hugo :**

1 délégué titulaire : Mme Danielle POISSENOT

1 délégué suppléant : Mme Elsa MAILLOT

#### **\* Lycée Pasteur :**

1 délégué titulaire : Mme Carine MICHEL

1 délégué suppléant : M. Emmanuel DUMONT

#### **\* Lycée Technique d'État Jules Haag :**

1 délégué titulaire : Mme Ilva SUGNY

1 délégué suppléant : M. Dominique SCHAUSS

#### **\* Lycée Polyvalent Pergaud :**

1 délégué titulaire : M. Thierry MORTON

1 délégué suppléant : Mme Rosa REBRAB

#### **\* Lycée Claude-Nicolas Ledoux :**

1 délégué titulaire : Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT

1 délégué suppléant : Mme Catherine THIEBAUT

#### **\* Collège Victor Hugo :**

1 délégué titulaire : M. Cyril DEVESA

1 délégué suppléant : Mme Laetitia SIMON

#### **\* Collège Lumière :**

1 délégué titulaire : Mme Solange JOLY

1 délégué suppléant : M. Emmanuel DUMONT

**\* Collège Diderot (Planoise) :**

1 délégué titulaire : M. Jean-Sébastien LEUBA  
1 délégué suppléant : Mme Danielle POISSENOT

**\* Collège Voltaire (Planoise) :**

1 délégué titulaire : Mme Claudine CAULET  
1 délégué suppléant : Mme Béatrice FALCINELLA

**\* Collège Stendhal (Montjoux) :**

1 délégué titulaire : Mme Marie ZEHAF  
1 délégué suppléant : M. Gueric CHALNOT

**\* Collège Clairs-Soleils :**

1 délégué titulaire : M. Abdel GHEZALI  
1 délégué suppléant : Mme Karima ROCHDI

**\* Collège Proudhon :**

1 délégué titulaire : Mme Iiva SUGNY  
1 délégué suppléant : M. Nicolas BODIN

**\* Collège Camus :**

1 délégué titulaire : M. Yannick POUJET  
1 délégué suppléant : Mme Anne VIGNOT

**\* Lycée Professionnel Pergaud :**

1 délégué titulaire : Mme Myriam EL YASSA  
1 délégué suppléant : Mme Karima ROCHDI

**\* Lycée Professionnel Condé :**

1 délégué titulaire : Mme Danielle DARD  
1 délégué suppléant : Mme Solange JOLY

**\* Lycée Professionnel Adrien Pâris :**

1 délégué titulaire : M. Christophe LIME  
1 délégué suppléant : M. Frédéric ALLEMANN

**\* Lycée Professionnel Montjoux :**

1 délégué titulaire : M. Pascal CURIE  
1 délégué suppléant : Mme Rosa REBRAB

**\* Lycée Tristan Bernard :**

1 délégué titulaire : M. Yves-Michel DAHOUI  
1 délégué suppléant : M. Rémi STHAL

**\* EREA Alain Fournier :**

1 délégué titulaire : Mme Solange JOLY  
1 délégué suppléant : Mme Rosa REBRAB

**2) Enseignement Privé :**

Ont été désignés à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

*Conseil d'Administration : 1 titulaire - 1 suppléant*

**\* Institution Notre-Dame - Saint-Jean (Ecole Saint-Bernard, Ecole Sainte-Marthe, Ecole Notre-Dame, Collège Notre-Dame, Lycée Saint-Jean) :**

1 délégué titulaire : M. Yves-Michel DAHOUI  
1 délégué suppléant : Mme Claudine CAULET

**\* Structure Saint-Joseph, Saint-Paul, Sainte-Colette :**

1 délégué titulaire : M. Yves-Michel DAHOUI  
1 délégué suppléant : Mme Claudine CAULET

**\* Structure Sainte-Famille - Sainte-Ursule :**

1 délégué titulaire : M. Yves-Michel DAHOUI  
1 délégué suppléant : Mme Claudine CAULET

**\* Petit Saint-Joseph :**

1 délégué titulaire : M. Yves-Michel DAHOUI  
1 délégué suppléant : Mme Claudine CAULET

**\* Conseil Académique de la Vie Lycéenne**

A été désigné à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

1 délégué : Mme Myriam EL YASSA

## **ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

**\* Commission de la Recherche du Conseil académique**

A été désigné à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

1 délégué : M. Dominique SCHAUSS

**\* Conseil Scientifique de l'Université**

A été désigné à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

1 représentant : M. Michel LOYAT

**\* Université Ouverte**

A été désigné à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

1 délégué : M. Dominique SCHAUSS

**\* Service Universitaire des Activités Physiques Sportives de Plein Air**

A été désigné à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

1 délégué : M. Dominique SCHAUSS

**\* CROUS**

Ont été désignés à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

1 délégué titulaire : M. Dominique SCHAUSS

1 délégué suppléant : M. Anthony POULIN

**\* Conseil de Gestion de l'UFR des Sciences du langage de l'Homme et de la société**

Ont été désignés à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

1 délégué titulaire : M. Dominique SCHAUSS

1 délégué suppléant : Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT

**\* Conseil de Gestion de l'UFR des Sciences Juridiques, Économiques, Politiques et de Gestion**

Ont été désignés à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

1 délégué titulaire : Mme Claudine CAULET

1 délégué suppléant : M. Dominique SCHAUSS

**\* Conseil de Gestion de l'UFR Sciences et Techniques**

Ont été désignés à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

1 délégué titulaire : M. Dominique SCHAUSS

1 délégué suppléant : Mme Françoise PRESSE

**\* Conseil de Gestion de l'UFR Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives**

Ont été désignés à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

1 délégué titulaire : M. Dominique SCHAUSS

1 délégué suppléant : M. Cyril DEVESA

**\* Conseil de Gestion de l'UFR des Sciences Médicales et Pharmaceutiques**

A été désigné à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

1 délégué titulaire : M. Dominique SCHAUSS

**\* Institut Universitaire de Technologie de Besançon-Vesoul - Conseil d'Institut**

Ont été désignés à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

1 délégué titulaire : M. Dominique SCHAUSS

1 délégué suppléant : Mme Myriam EL YASSA

**\* École Nationale Supérieure de Mécanique et des Microtechniques (ENSMM)**

Ont été désignés à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

1 délégué titulaire : M. Jean-Louis FOUSSERET (Maire)

1 délégué suppléant : M. Dominique SCHAUSS

**\* Centre de Linguistique Appliquée - Conseil d'Orientation Stratégique (COS) et Conseil de Gestion**

A été désigné à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

1 délégué : M. Dominique SCHAUSS

**\* Institut de Préparation à l'Administration Générale**

A été désigné à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

1 délégué : M. Dominique SCHAUSS

**\* Conseil d'Administration de l'Observatoire des Sciences de l'Univers**

Ont été désignés à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

1 délégué titulaire : M. Dominique SCHAUSS

1 délégué suppléant : M. Anthony POULIN

**\* Institut Supérieur d'Ingénieurs de Franche-Comté**

Ont été désignés à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

1 délégué titulaire : M. Dominique SCHAUSS

1 délégué suppléant : M. Anthony POULIN



## **ENSEIGNEMENT TECHNIQUE**

### **\* Centre de Formation des Apprentis du Bâtiment et des Travaux Publics**

A été désigné à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

1 délégué : M. Nicolas BODIN

### **\* Établissement Public Local d'Enseignement Agricole (EPLEA) de Besançon**

A été désigné à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

*Conseil d'Administration*

1 délégué : Mme Anne VIGNOT

### **\* Centre de Formation Professionnelle Agricole de Châteaufarine**

A été désigné à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

1 délégué : Mme Anne VIGNOT

## **ENSEIGNEMENT : DIVERS**

### **\* Pupilles de l'Enseignement Public 25**

A été désigné à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

*Conseil d'Administration*

1 délégué : M. Yves-Michel DAHOUI

### **\* Centre Médico-Psychopédagogique de l'Académie de Besançon**

A été désigné à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

1 délégué : M. Cyril DEVESA

### **\* Association des Villes Educatrices**

A été désigné à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

1 délégué : M. Yves-Michel DAHOUI

### **\* Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active pour la Franche-Comté (CEMEA)**

A été désigné à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

1 délégué : M. Yves-Michel DAHOUI

**\* Centre Départemental de Documentation Pédagogique**

A été désigné à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

*Comité Consultatif*

1 délégué : Mme Elsa MAILLOT

**ENVIRONNEMENT**

**\* Association des Collectivités Comtoises pour la Maîtrise des Déchets (ASCOMADE)**

Ont été désignés à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

1 délégué titulaire : Mme Anne VIGNOT

1 délégué suppléant : M. Yannick POUJET

**\* Association des Maîtres d'Ouvrage des Réseaux de Chaleur (AMORCE)**

A été désigné à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

1 délégué : Mme Anne VIGNOT

**\* Association Énergie-Cités**

Ont été désignés à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

1 délégué titulaire : Mme Marie ZEHAF

1 délégué suppléant : Mme Pauline JEANNIN

**\* Association des Communes Forestières du Département du Doubs**

Ont été désignés à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

1 délégué titulaire : Mme Anne VIGNOT

1 délégué suppléant : Mme Karima ROCHDI

**\* Fédération Nationale des collectivités concédantes et régies – Conseil d'orientation des régies Eau et Assainissement**

A été désigné à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

1 délégué : M. Christophe LIME

**\* Association Aqua Publica Europea**

Ont été désignés à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

2 délégués :

M. Christophe LIME

M. Rémi STHAL

**\* Association EAU (élus, associations, usagers)**

Ont été désignés à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

2 délégués :

M. Christophe LIME

Mme Claudine CAULET

**\* Association ATMO Franche-Comté**

A été désigné à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

1 délégué : M. Cyril DEVESA

**\* Comité de Pilotage de l'Agenda 21**

Ont été désignés à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

15 délégués :

Mme Claudine CAULET

Mme Anne VIGNOT

M. Yannick POUJET

M. Nicolas BODIN

Mme Marie ZEHAF

M. Michel LOYAT

Mme Béatrice FALCINELLA

Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY

Mme Karima ROCHDI

M. Frédéric ALLEMANN

Mme Laetitia SIMON

M. Christophe LIME

M. Ludovic FAGAUT

Mme Catherine COMTE-DELEUZE

M. Philippe MOUGIN

### **\* Plan Climat Energie Territorial**

Ont été désignés à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

15 délégués :

Mme Anne VIGNOT  
Mme Pauline JEANNIN  
M. Yannick POUJET  
M. Nicolas BODIN  
Mme Marie ZEHAF  
M. Michel LOYAT  
Mme Béatrice FALCINELLA  
Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY  
Mme Karima ROCHDI  
M. Frédéric ALLEMANN  
Mme Laetitia SIMON  
M. Christophe LIME  
M. Michel OMOURI  
Mme Marie-Laure DALPHIN  
M. Philippe MOUGIN

### **\* Plateforme Franc-comtoise de l'Education à l'Environnement et au Développement Durable**

A été désigné à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

1 délégué : Mme Anne VIGNOT

## **EUROPE**

### **\* Maison de l'Europe en Franche-Comté**

Ont été désignés à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

1 délégué titulaire : Mme Solange JOLY  
1 délégué suppléant : Mme Catherine COMTE-DELEUZE

## **FINANCES**

### **\* Association Finances - Gestion - Evaluation des Collectivités Territoriales (AFIGESE - CT)**

A été désigné à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

1 délégué : M. Michel LOYAT

## **HANDICAPÉS**

### **\* Doubs Solidarité Handicap**

Ont été désignés à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

*Conseil d'Administration*

1 délégué titulaire : Mme Danielle DARD

1 délégué suppléant : M. Emile BRIOT

## **INSERTION**

### **\* Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification (GEIQ)**

A été désigné à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

1 délégué : M. Dominique SCHAUSS

### **\* Conseil Départemental de l'Insertion par l'activité économique**

A été désigné à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

1 délégué : M. Dominique SCHAUSS

## **JARDINS**

### **\* Association des Jardins et Vergers Familiaux de Besançon et Environs**

Ont été désignés à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

2 délégués :

Mme Anne VIGNOT

Mme Karima ROCHDI

### **\* Jardin Botanique de la Ville et de l'Université**

A été désigné à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

1 délégué : Mme Karima ROCHDI

### **\* Conservatoire Botanique National**

Ont été désignés à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

1 délégué titulaire : Mme Anne VIGNOT

1 délégué suppléant : Mme Karima ROCHDI

## **JEUNESSE**

### **\* Centre Régional d'Information Jeunesse**

Ont été désignés à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

*Assemblée Générale :*

1 délégué : M. Abdel GHEZALI

*Conseil d'Administration :*

1 délégué : M. Abdel GHEZALI

*Commission Municipale de suivi :*

M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire ou son représentant : M. Abdel GHEZALI

2 délégués :

M. Anthony POULIN

M. Gueric CHALNOT

## **LOGEMENT**

### **\* NEOLIA**

A été désigné à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

*Conseil d'Administration :*

1 délégué : M. Nicolas BODIN

## **LOISIRS**

### **\* DSP Accueils de Loisirs**

*Commission Paritaire de la DSP*

5 délégués :

Ont été désignés à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

- M. Jean-Sébastien LEUBA

- M. Thibaut BIZE

- M. Emile BRIOT

- M. Anthony POULIN

Par 11 voix : - Mme Mina SEBBAH

M. Julien ACARD ayant obtenu 2 voix.

## **PRÉVENTION**

### **\* Conseil Local de Sécurité et de Prévention pour la Délinquance**

Ont été désignés à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

Président : M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire  
+ 2 délégués :

M. Frédéric ALLEMANN  
Mme Danielle POISSENOT

*Comité de suivi :*  
Conseiller Municipal Délégué à la tranquillité publique  
Président : M. Frédéric ALLEMANN

### **\* Conseil Départemental de Prévention de la Délinquance, d'Aide aux Victimes et de Lutte contre la drogue, les dérives sectaires et les violences faites aux femmes**

A été désigné à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire ou son représentant : M. Frédéric ALLEMANN

## **SANTÉ**

### **\* Comité Départemental d'Éducation pour la Santé**

A été désigné à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

1 délégué : M. Cyril DEVESA

### **\* Réseau Français des Villes Santé de l'Organisation Mondiale de la Santé**

Ont été désignés à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

1 délégué titulaire : M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire  
1 délégué suppléant : M. Cyril DEVESA

### **\* Comité Départemental des Centres de Soins Infirmiers du Doubs**

Ont été désignés à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

1 délégué titulaire : M. Cyril DEVESA  
1 délégué suppléant : M. Patrick BONTEMPS

**\* Association Réseau Francophone mondial «Villes Amies des Aînés»**

Ont été désignés à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

1 délégué titulaire : Mme Danielle DARD  
1 délégué suppléant : Mme Laetitia SIMON

**\* Pôle de Gériatrie Interrégional de Bourgogne - Franche-Comté**

A été désignée à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

*Présidente du conseil d'orientation*  
1 délégué : Mme Danielle DARD

## **SÉCURITÉ**

**\* Forum Français pour la Sécurité Urbaine**

A été désignée à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

1 délégué : Mme Danielle POISSENOT

## **SECTEUR SOCIAL**

**\* Commission Locale d'Insertion**

Ont été désignés à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

1 délégué titulaire : Mme Ilva SUGNY  
1 délégué suppléant : M. Rémi STHAL

**\* Observatoire National de l'Action Sociale Décentralisée (ODAS)**

A été désigné à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

1 délégué : Mme Danielle DARD

**\* Formation, Réflexion, Animation par le Travail et l'Education (FRATE)**

A été désigné à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

*Conseil d'Administration*

1 délégué : M. Dominique SCHAUSS



**\* Conseil d'établissement des Institutions Sociales et Médico-Sociales**

Ont été désignés à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

1 délégué titulaire / 1 délégué suppléant par établissement :

**\* Secteur Travail et Insertion Professionnelle :**

ESAT Prolabor/Branly - ESAT Prolabor/Tilleroyes - ESAT «Château d'Uzel»

Mme Claudine CAULET  
M. Emile BRIOT

**\* Secteur Accueil de Vie :**

Foyer Joseph Bastian - Maison d'accueil spécialisée «Bernard Foissotte»

Mme Solange JOLY  
M. Emile BRIOT

**\* Office des Retraités et Personnes Agées de Besançon**

Ont été désignés à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire ou son représentant : Mme Danielle DARD

2 délégués :

Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT  
Mme Laetitia SIMON

**\* Résidence Notre Dame**

A été désignée à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

1 délégué : Mme Laetitia SIMON

**\* Conseil Départemental siégeant auprès des Services du Doubs de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre**

A été désignée à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

1 délégué : Mme Danielle DARD

**SPORTS**

**\* Association Nationale des Élus en charge du Sport**

A été désigné à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

1 délégué : M. Abdel GHEZALI

### **\* Groupement d'employeurs Profession Sport 25**

Ont été désignés à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

1 délégué titulaire : M. Abdel GHEZALI  
1 délégué suppléant : M. Jean-Sébastien LEUBA

### **\* Comité Local de Gestion**

Ont été désignés à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

3 délégués :

M. Abdel GHEZALI  
M. Thibaut BIZE  
M. Ludovic FAGAUT

## **TOURISME**

### **\* Etablissement Public Citadelle - Patrimoine Mondial**

Ont été désignés à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

3 personnalités qualifiées :

M. Jean-Yves PRALON  
M. Lionel LANDRY  
M. Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE

### **\* Réseau des sites majeurs de Vauban**

Ont été désignés à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

1 délégué titulaire : M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire  
1 délégué suppléant : M. Pascal CURIE

## **TRANSPORTS**

### **\* Commission Territoriale «Rhône-Saône» des voies navigables**

A été désignée à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

1 délégué : Mme Pauline JEANNIN

### **\* Club des villes cyclables**

A été désignée à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

1 délégué : Mme Pauline JEANNIN

## **URBANISME**

### **\* Concession d'aménagement ZAC des Hauts du Chazal - Commission d'Appel d'Offres**

Ont été désignés à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

2 délégués titulaires :

M. Nicolas BODIN  
Mme Marie ZEHAF

2 délégués suppléants :

Mme Claudine CAULET  
M. Thierry MORTON

### **\* Concessions d'aménagement - Commission d'Appel d'Offres**

Ont été désignés à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

1 délégué titulaire : M. Frédéric ALLEMANN  
1 délégué suppléant : M. Thierry MORTON

### **\* Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Bisontine**

Ont été désignés 4 délégués :

A l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions)

Par 11 voix :  
- M. Nicolas BODIN  
- Mme Anne VIGNOT  
- M. Frédéric ALLEMANN  
- M. Pascal BONNET

M. Julien ACARD ayant obtenu 2 voix

dont 2 au Conseil d'Administration :

- M. Nicolas BODIN  
- M. Frédéric ALLEMANN

## **VOIRIE**

### **\* SCIC Autopartage**

Ont été désignés à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

*Conseil d'Administration :*

2 délégués :

Mme Pauline JEANNIN

Mme Marie ZEHAF

### **7. Formation des élus - Orientations**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de se prononcer favorablement sur les orientations suivantes de formation pour les élus :

- de mettre l'accent sur des formations sur des thèmes généraux, susceptibles d'intéresser de nombreux élus (budget - analyse financière - prise de parole en public...)

- de la sorte de privilégier des formations collectives réalisées à Besançon, à partir d'un nombre minimum d'élus, qui pourrait être fixé à 6

- de laisser aux élus et aux groupes politiques l'initiative et le choix de leurs thématiques et de leurs organismes de formation

- de permettre toutefois à chacun également de bénéficier d'une formation individuelle sur les thématiques ci-avant évoquées, pour ceux qui ne rentreraient pas dans le cas susvisé, ou sur des thématiques plus particulières liées aux fonctions assumées.

## **RESSOURCES HUMAINES**

### **8. Renouveau de l'emploi de Professeur d'Enseignement Artistique, spécialité art et multimédia à l'Institut Supérieur des Beaux-Arts**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de se prononcer favorablement sur le renouvellement du contrat de professeur d'enseignement artistique, spécialité art et multimédia de l'ISBA.

### **9. Formation - Groupement de commandes entre la Ville de Besançon, le Grand Besançon et le Centre Communal d'Action Sociale**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de se prononcer favorablement sur la création du groupement de commandes entre la Ville de Besançon, le Grand Besançon et le CCAS pour l'achat de formations au bénéfice des agents des 3 entités et d'autoriser M. le Maire à signer la convention de groupement de commandes et les marchés correspondants.

## **CULTURE**

### **10. Etude acoustique des salles musicales de la Ville - Groupement de commandes entre la Ville de Besançon et le Syndicat Mixte de Micropolis (SYMM)**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'approuver la constitution d'un groupement de commandes entre la Ville de Besançon et le SYMM et d'autoriser M. le Maire à signer la convention constitutive de groupement de commandes et d'engager la consultation.

M. LE MAIRE, Mme THIEBAUT, M. BODIN et Mme ZEHAF n'ont pas pris part au vote.

**11. Archéologie du bâti - Seconde phase du projet d'étude exhaustive de l'ancien Hôpital du Saint-Esprit - Demande de subvention**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'approuver la seconde phase du projet d'étude exhaustive de l'ancien hôpital du Saint-Esprit pour un montant total de 17 000 € pour lequel la DRAC est sollicitée à hauteur de 10 000 €.

**12. Convention de cession de droits d'auteur**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer une convention de cession de droits d'auteur avec M. CHATELAIN, l'ANVPAH et VSSP pour l'utilisation de la photographie de la Cité des Arts.

**13. Convention de dépôt de pièces horlogères entre la Ville de Besançon et le Bureau des Longitudes**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de se prononcer favorablement sur le dépôt de pièces horlogères entre la Ville de Besançon et le Bureau des Longitudes et d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention.

**14. Numérisation des collections des bibliothèques en 2014 - Demandes de subventions**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'approuver la numérisation des collections des bibliothèques pour un montant estimé à 14 500 € et d'autoriser M. le Maire à solliciter des subventions des partenaires institutionnels.

**15. Restauration des collections du Musée de la Résistance et de la Déportation - Demande de subvention**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le lancement des opérations de restauration pour un montant total de 15 217,84 € TTC,

- d'autoriser M. le Maire à solliciter le soutien de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Franche-Comté et à signer les conventions éventuelles à intervenir.

**16. Programmation des musées du Centre - Demandes de subventions 2014**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'autoriser M. le Maire à solliciter et à encaisser les subventions de la DRAC, de la Région de Franche-Comté, du Département du Doubs et de tout autre partenaire, la Ville s'engageant à prendre en charge les financements non acquis,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à solliciter des mécènes et à encaisser les financements,

- d'autoriser M. le Maire à signer les conventions ou documents liés à ces projets.

## COMMERCE

### 17. Organisation de manifestations commerciales - Modalités d'occupation du domaine public

A l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions), le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur ces modalités d'occupation du domaine public pour l'organisation de la Braderie d'été les 4 et 5 juillet 2014, des Instants Gourmands du 28 août au 31 août 2014, le Troc des Chaprais le 7 septembre 2014 et l'opération «Cœur de ville plus facile» du 10 mai au 28 juin et du 30 août au 27 septembre 2014.

- d'autoriser la continuité des régies de recettes nécessaires,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les conventions de mise à disposition du domaine public, pour les associations concernées, ainsi que tous autres actes y afférents.

Mme ZEHAF, Mme POISSENOT, M. DUMONT et Mme COMTE-DELEUZE n'ont pas pris part au vote.

## VIE DES QUARTIERS

### 18. Programme d'animation d'été 2014 - Vital'été Quartiers d'été - Animations Enfance - Jeunesse - Famille

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le principe de la mise en œuvre du programme d'animation d'été 2014,

- d'attribuer une subvention complémentaire :

- . 5 000 € à l'ASEP Cras Chaprais Viotte,
- . 2 500 € aux Francas du Doubs,
- . 540 € à l'Association des Barboux,
- . 4 000 € à l'Association des Familles de Besançon,
- . 4 277 € à Profession Sport 25/90,
- . 3 093 € aux PEP du Doubs.

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les conventions, avenants avec les associations partenaires et les prestataires et intervenants concernés,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les conventions et ou les avenants avec les associations précitées,

- d'autoriser M. le Maire à solliciter les aides financières de la CAF, de l'Etat, de la Région de Franche-Comté, du Département du Doubs, de la CAGB et de tout autre partenaire susceptible.

M. DAHOU, M. GHEZALI, M. LEUBA, Mme POISSENOT et M. DEVESA n'ont pas pris part au vote.

## **FORETS - ESPACES VERTS ET SPORTIFS**

### **19. Espaces sportifs de plein air - Programme de travaux 2014**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le programme de travaux 2014 des espaces sportifs de plein air de 66 918 €,

- d'autoriser M. le Maire à solliciter des aides financières de tout partenaire susceptible de soutenir ces opérations, la Ville de Besançon s'engageant à prendre à sa charge les financements non acquis,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer le (ou les) marché(s) à intervenir, après mise en concurrence.

### **20. Espaces Verts - Programme de travaux 2014 - Demande de subventions**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le programme de travaux proposé,

- d'autoriser M. le Maire à solliciter pour les opérations concernées des aides financières de l'Etat, de la Région de Franche-Comté, du Département du Doubs et de tout autre partenaire le cas échéant, la Ville de Besançon s'engageant à prendre à sa charge les financements non acquis,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer le (ou les) marché(s) à intervenir, après mise en concurrence.

## **MAITRISE DE L'ENERGIE - DECHETS**

### **21. Subvention à la SAIEMB L pour la réalisation d'une étude de faisabilité sur une géothermie eaux usées**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de se prononcer favorablement sur le versement d'une subvention à la SAIEMB L ce pour la réalisation d'une étude de faisabilité sur une géothermie eaux usées pour un montant total de 5 500 €, la Ville attribuant 25 % de la somme,

M. LE MAIRE, M. LOYAT, M. GONON, Mme POISSENOT, M. BODIN, M. SCHAUSS, Mme THIEBAUT et M. OMOURI n'ont pas pris part au vote.

### **22. Maîtrise de l'Energie - Programme de travaux pour l'année 2014**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le programme de travaux 2014 pour la Maîtrise de l'Energie,

- d'autoriser M. le Maire à lancer les consultations permettant l'exécution des travaux,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer le (ou les) marché(s) à intervenir après mise en concurrence,

- d'autoriser M. le Maire à solliciter des subventions auprès de l'Etat, du Département du Doubs, de la Région de Franche-Comté, du Grand Besançon, de l'ADEME et de tout autre partenaire susceptible de participer aux opérations du programme de travaux 2014, la Ville s'engageant à prendre en charge les financements non acquis.

**23. Chauffage urbain de Planoise et des Hauts du Chazal - Programme des travaux de mise en conformité 2014**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le programme de travaux de mise en conformité en 2014 pour un montant de 17 441 €

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer le (ou les) marché(s) à intervenir après mise en concurrence.

**24. Prestations de précollecte, collecte, transport et traitement des déchets des services municipaux**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'autoriser M. le Maire à lancer la procédure de passation du marché public pour des prestations de précollecte, collecte, transport et traitement des déchets des services municipaux et à signer celui-ci avec le titulaire retenu.

## **PARC AUTO LOGISTIQUE**

**25. Acquisition et renouvellement de véhicules et matériels divers - Programme 2014 et demande de subventions - Cession de matériels réformés**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le programme d'acquisition de véhicules et matériels 2014,

- d'autoriser M. le Maire à signer les marchés à intervenir dans la limite des crédits alloués,

- d'autoriser M. le Maire à solliciter les subventions auprès de l'ADEME, de la Région de Franche-Comté ou de tout autre partenaire potentiel pour l'acquisition de ces véhicules ou matériels,

- d'autoriser M. le Maire à solliciter les subventions de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse conformément au programme d'intervention pour l'acquisition de balayuses et de matériels spécifiques,

- d'autoriser M. le Maire à organiser avec un commissaire-priseur une vente aux enchères des matériels et véhicules réformés ou dont la Ville n'a plus d'utilité,

- d'autoriser l'encaissement du montant de ces ventes.

## **URBANISME**

**26. Acquisition à M. Gérard BOILLON - Alignement, 4 chemin du Grand Buisson**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur l'acquisition à M. Gérard BOILLON d'une parcelle de 9 m<sup>2</sup> au prix de 540 €

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte à intervenir.



**27. Acquisition à M. Guillaume GARON - Alignement, 6 chemin du Grand Buisson**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur l'acquisition à M. GARON d'une parcelle de 23 m<sup>2</sup> sise chemin du Grand Buisson au prix de 1 380 €
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte à intervenir.

**28. Acquisition à M. Charles TOURNIER - Alignement 31, Chemin des Gravier Blancs**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur l'acquisition à M. Charles TOURNIER d'une parcelle de 116 m<sup>2</sup> au prix de 7 540 €
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte à intervenir.

**29. Acquisition à M. Eric TRIMAILLE - Alignement 9, Chemin de Serre**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur l'acquisition à M. TRIMAILLE sise chemin de Serre au prix de 1 980 €
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte à intervenir.

**30. Acquisition de terrains à l'Indivision BUFFONI, Chemin de l'Oeillet**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur l'acquisition à l'Indivision BUFFONI des parcelles sises chemin de l'Oeillet au prix de 28 000 €
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer tous actes à intervenir.

**31. Cession d'une bande de terrain à M. Abdel Nasser HAKKAR, 2 rue des Clairs-Soleils**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur la cession d'une bande de terrain de 17 m<sup>2</sup> à M. HAKKAR au prix de 255 €
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte à intervenir.

**32. Cession de terrain au profit de la SARL AGES ET VIE HABITAT, Chemin de la Combe aux Chiens**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur une cession de terrain au profit de la SARL AGES ET VIE HABITAT chemin de la Combe aux Chiens au prix de 650 000 €
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer le compromis et l'acte à intervenir.

**33. Création d'une centrale hydroélectrique** - Cession de terrain au profit de la Société Energie La Malate, chemin des Prés de Vaux

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur une cession de terrain au profit de la Société Energie La Malate, chemin des Prés de Vaux au prix de 1 048 €

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte à intervenir.

**34. Echange de terrains avec M. et Mme BUTTERLIN-FILLON, 22 avenue de la 7<sup>ème</sup> Armée Américaine**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur cet échange de terrains sis avenue de la 7<sup>ème</sup> Armée Américaine avec M. et Mme BUTTERLIN-FILLON au prix de 430 €

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte à intervenir.

**35. Ravalement de façade** - Maintien de l'obligation de déclaration préalable

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de soumettre à déclaration préalable les travaux de ravalement sur l'ensemble du territoire communal.

**36. Gare de Besançon-Mouillère** - Convention de maîtrise d'ouvrage unique exercée par la SNCF pour les travaux de mise en accessibilité

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention de maîtrise d'ouvrage unique exercée par la SNCF en gare de Besançon-Mouillère,

- de prendre acte que, dans le cadre de l'exercice de la maîtrise d'ouvrage unique, la SNCF procèdera, sur présentation du décompte définitif des frais et dépenses réalisés, et mentionnant les règlements HT (date, références, mode de paiement) ainsi que le certificat de réalisation des travaux, incluant notamment les prestations de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre, à un appel de fonds représentant la totalité du montant des travaux exécutés pour le compte de la Ville de Besançon.

**37. ZAC Pasteur** - Compte Rendu Annuel à la Collectivité au 31 mars 2014 - Etat d'avancement de l'opération et bilan prévisionnel au 31 décembre 2013 - Avenant n° 10 à la Convention Publique d'Aménagement

A la majorité des suffrages exprimés (2 contre, 16 abstentions, 10 élus du groupe UMP-Société Civile-MoDem n'ayant pas pris part au vote), le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le présent bilan prévisionnel de l'opération ZAC Pasteur dont les dépenses prévisionnelles sont estimées à hauteur de 37 952 K€ HT ;

- d'approuver l'engagement du concédant à l'opération qui ressort à 20 917 K€ HT et son échéancier, comme détaillé ci-dessous :

	Total réalisé au 31/12/2012	2013	2014	2015/2016	TOTAL
Participation ( en KE HT)	17 666	194	194		18 054
Participation en nature				43	43
Remises d'ouvrages (en KE HT)	1 165		0	1 655	2 820
<b>TOTAL GLOBAL RECETTES CONCEDANT</b>	<b>18 831</b>	<b>194</b>	<b>194</b>	<b>1 698</b>	<b>20 917</b>

- d'approuver l'effort financier global :

	participation en K€ HT	remise d'ouvrage en K€ HT	TOTAL
<b>ZAC</b>	18 097	2 820	20 917
<b>Parking en K€ HT (valeur Juin 2012)</b>		8 629	8 629
<b>TOTAL</b>			<b>29 546</b>

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'avenant n° 10 à la Convention Publique d'Aménagement.

M. LE MAIRE, M. SCHAUSS, M. BODIN et M. LOYAT n'ont pas pris part au vote.

**38. ZAC Val des Grands Bas - Vallon du Jour - Compte Rendu Annuel à la Collectivité au 31 mars 2014 - Bilan révisé au 31 décembre 2013 - Avenant n° 8 à la Convention Publique d'Aménagement**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le présent bilan prévisionnel révisé au 31 décembre 2013 présentant des dépenses et des recettes pour l'opération d'aménagement «ZAC Val des Grands Bas» de 14 230 008 € HT,

- d'approuver l'apport en nature de la Ville de Besançon à l'opération au titre de sa participation aux prestations d'urbanisme et de maîtrise d'œuvre (cf. tableau ci-avant),

- de prendre acte du versement à la Ville de Besançon de la somme de 480 000 € HT (résultat d'opération) et de sa ventilation sur les exercices 2013, 2014 et 2015 (respectivement 350 000 € HT, 80 000 € HT et 50 000 € HT),

- d'autoriser M. le Maire à signer l'avenant n° 8 à la convention publique d'aménagement, qui porte notamment sur l'allongement de la durée de convention jusqu'au 31/12/2016 et sur l'adaptation de la rémunération de l'aménageur sedD.

M. LE MAIRE, M. LOYAT, M. SCHAUSS et M. BODIN n'ont pas pris part au vote.

**39. Concession d'aménagement 6, rue de la Madeleine/Parking Griffon - Compte Rendu Annuel à la Collectivité au 31 mars 2014 - Avenant n° 3 à la concession**

A l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions), le Conseil Municipal a décidé :

- de prendre en considération l'avancement de l'opération, et son nouveau bilan financier ;

- d'approuver le Compte Rendu Annuel à la Collectivité de la concession d'aménagement du 6 rue de la Madeleine et du réservoir Griffon ;

- d'approuver l'augmentation du prix de cession «des cours et autres espaces publics» au concédant de 51 000 € HT pour un montant global de 566 000 € HT ;

- d'autoriser M. le Maire à signer tous les actes et l'avenant n° 3 prenant acte des rémunérations complémentaires liées à la complexité de certaines des missions du concessionnaire et de la modification du montant de cession des «des cours et autres espaces publics» au concédant ;

- d'autoriser M. le Maire à signer la convention «inter cours» à intervenir au plus tard à la rétrocession des cours publiques.

M. LE MAIRE, M. LOYAT, M. GONON, M. SCHAUSS, M. BODIN, Mme POISSENOT, Mme THIEBAUT, M. OMOURI et M. MORTON n'ont pas pris part au vote.

**40. Opérations immobilières réalisées en 2013 - Rapport de synthèse**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de prendre acte du rapport de synthèse des opérations immobilières réalisées en 2013.

**41. Bilan des déclarations d'intention d'aliéner du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 31 décembre 2013**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de prendre acte du bilan des déclarations d'intention d'aliéner du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 31 décembre 2013.

**SUBVENTIONS : ATTRIBUTION, ENCAISSEMENTS**

**42. Saison culturelle estivale - Ville de Besançon - Première attribution de subventions**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur l'attribution des subventions suivantes :

. 150 000 € à l'Association NA pour l'organisation de l'événement «Jours de Danse» 2014

. 4 000 € à l'Association «Orgue en ville» pour l'organisation du Festival Orgue en Ville 2014

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les contrats, conventions ou avenants à intervenir.

#### 43. Fête de la Musique - Attribution de subventions aux associations partenaires

A l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions), le Conseil Municipal a décidé :

- d'attribuer les subventions suivantes dans le cadre de la Fête de la Musique :

- . 2 800 € à l'association le Bastion
- . 5 600 € à l'association No Fate
- . 2 000 € à l'association Mighty Worm
- . 2 000 € à l'association Citron Vert
- . 2 000 € à l'ASEP
- . 2 000 € à l'association Uppertone.

#### 44. Subventions aux associations culturelles et dispositif Emergences

A l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions), le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver les subventions aux associations ou organismes culturels pour un montant total de 623 188 € et d'autoriser les versements aux organismes précités, déduction faite des acomptes effectués début 2014 pour les conventionnés :

. soit 417 900 € pour les organismes bénéficiant d'un conventionnement triennal 2012-2014,

. soit 30 000 €, dont 15 000 € déjà votés et versés dans le cadre des conseils municipaux de février et avril 2014 pour l'association Juste Ici, qui bénéficie d'un conventionnement annuel,

. soit 175 288 € pour les associations hors conventionnements

##### 1 - Politique de conventionnement

Associations	Subvention 2013 dans le cadre du conventionnement	Acompte 2014 versé en janvier 2014 (a)	Proposition subvention globale 2014 dans le cadre du conventionnement
<b>MUSIQUE</b>			
Tétraktys	6 000 €	3 000 €	6 000 €
Aspro Impro	33 000 €	16 500 €	33 000 €
Le Bastion	53 000 €	26 500 €	53 000 €
Orchestre d'Harmonie Municipal de Besançon	29 900 €	20 000 €	29 900 €
<b>THEATRE</b>			
Théâtre Alcyon	10 000 €	5 000 €	10 000 €
Un Château en Espagne	4 000 €	2 000 €	4 000 €
Le Colibri	6 000 €	3 000 €	6 000 €
Gravitation	6 000 €	3 000 €	6 000 €
La Grave et Burlesque Equipée du Cycliste	12 000 €	6 000 €	12 000 €
Les Intempéstifs	17 000 €	8 500 €	17 000 €
Mala Noche	12 000 €	6 000 €	12 000 €
Teraluna	4 000 €	2 000 €	4 000 €
Graine de Vie	4 000 €	2 000 €	4 000 €
Ka	4 000 €	2 000 €	4 000 €

<b>ARTS DU CIRQUE ET ARTS DE LA RUE</b>			
Tricyclique Dol	20 000 €	10 000 €	20 000 €
Cirque Plume	120 000 €	60 000 €	120 000 €
Bal	5 000 €	2 500 €	5 000 €
<b>DANSE</b>			
Astragale	5 000 €	2 500 €	5 000 €
Na	50 000 €	25 000 €	50 000 €
Pièces Détachées	5 000 €	2 500 €	5 000 €
<b>AUDIOVISUEL</b>			
APACA	12 000 €	6 000 €	12 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>417 900 €</b>	<b>214 000 €</b>	<b>417 900 €</b>
<i>(a) Acompte versé début 2014 selon les termes des conventions pluriannuelles</i>			

## 2 - Conventonnement annuel

Association	Subvention 2013 dans le cadre du conventionnement	Montant 2014 déjà accordé en février et avril 2014	Proposition subvention montant total 2014
Juste Ici (festival Bien Urbain)	20 000 €*	15 000 €	30 000 €**
* 15 000 € délégation Culture et 5 000 € délégation Communication			
** dont soutien financier de la délégation Communication de 5 000 € pour la communication du festival <i>Bien Urbain</i> (mouvement de crédits de 5 000 € dans le cadre de la décision modificative n° 1) et 15 000 € déjà accordés en février et avril.			

## 3 - Répartition des subventions aux associations culturelles (hors conventionnement)

Associations	Subvention 2013	Proposition subvention 2014
<b>MUSIQUE CLASSIQUE</b>		
Les Amis de l'Orgue	2 400 €	1 400 €
Choeur à Corps	1 500 €	1 500 €
Chœur Schütz	2 000 €	2 000 €
Le Contrepoint	2 500 €	2 500 €
Contre Z'ut	2 500 €	2 500 €
Orchestre Philharmonique André Stapffer	3 500 €	2 500 €
Société des Concerts	1 500 €	1 500 €
<b>TOTAL</b>	<b>15 900 €</b>	<b>13 900 €</b>
<b>MUSIQUES ACTUELLES</b>		
Club de gym	1 000 €	1 000 €
Mélodies en Sous-Sol	6 500 €	4 000 €
No Fate	2 000 €	2 000 €
Uppertone	2 000 €	1 500 €
<b>TOTAL</b>	<b>11 500 €</b>	<b>8 500 €</b>
<b>ECOLES DE MUSIQUE</b>		
Atelier Musical de Montrapon	6 392 €	7 452 €
CAEM Planoise	14 678 €	15 102 €
MJC Palente Orchamps	22 660 €	23 455 €

Associations	Subvention 2013	Proposition subvention 2014
Atelier Musical Saint-Ferjeux Rosemont La Butte	5 014 €	5 120 €
Atelier Musical de Velotte	6 392 €	6 445 €
Atelier Musical de La Poste et France Telecom	5 226 €	4 802 €
ASEP	6 445 €	6 233 €
Académie de Musique Tchaïkovsky	1 113 €	1 219 €
<b>TOTAL</b>	<b>67 920 €</b>	<b>69 828 €</b>
<b>ORCHESTRES ET ECOLES D'HARMONIE</b>		
Batterie-Fanfare des Sapeurs-Pompiers	12 000 €	12 000 €
La Concorde de Saint-Ferjeux	5 540 €	5 540 €
Orchestre et Ecoles d'Harmonie des Chaprais	7 770 €	7 770 €
Ecole de l'Orchestre d'Harmonie Municipale de Besançon	8 450 €	8 450 €
<b>TOTAL</b>	<b>33 760 €</b>	<b>33 760 €</b>
<b>THEATRE</b>		
A la tienne	1 000 €	1 000 €
Clairière	2 300 €	2 300 €
Coloquinte	1 000 €	1 000 €
Théâtre Envie	1 000 €	1 000 €
Ptit vélo	1 000 €	1 000 €
Théâtre Universitaire de Franche-Comté	2 500 €	2 500 €
<b>TOTAL</b>	<b>8 800 €</b>	<b>8 800 €</b>
<b>CIRQUE</b>		
Passe-Muraille	15 000 €	15 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>15 000 €</b>	<b>15 000 €</b>
<b>ART CONTEMPORAIN</b>		
BRAC - Seize Mille	10 000 €	10 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>10 000 €</b>	<b>10 000 €</b>
<b>AUDIOVISUEL</b>		
CCPPO	4 000 €	4 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>4 000 €</b>	<b>4 000 €</b>
<b>LIVRES</b>		
Croqu'livre	12 000 €	5 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>12 000 €</b>	<b>5 000 €</b>
<b>PATRIMOINE</b>		
Académie Sciences et Belles Lettres	800 €	800 €
Amis du Funiculaire	500 €	500 €
Association Astronomique de Franche-Comté	2 300 €	2 300 €
Défense de la Langue Française	800 €	800 €
Société d'Emulation du Doubs	800 €	800 €
Société Numismatique du Doubs	800 €	800 €
<b>TOTAL</b>	<b>6 000 €</b>	<b>6 000 €</b>

Associations	Subvention 2013	Proposition subvention 2014
<b>AUTRES</b>		
Ritmo da Capoeira	500 €	500 €
<b>TOTAL (hors conventionnements)</b>	<b>185 380 €</b>	<b>175 288 €</b>
<b>TOTAL GENERAL (conventionnements et hors conventionnements)</b>		
	<b>623 280 €</b>	<b>623 188 €</b>

- d'approuver les subventions aux associations culturelles dans le cadre de l'aide aux Emergences pour un montant total de 3 700 € et d'autoriser les versements aux organismes précités,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer toute convention ou avenant à intervenir dans ce cadre.

**45. Subventions pour l'acquisition d'équipement de récupération des eaux de pluie -**  
Reconduction du dispositif pour 2014 et 2015

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver les modalités d'attribution des subventions pour la récupération des eaux de pluie et reconduire le dispositif pour 2014 et 2015,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer tout document à intervenir dans le cadre de ces dispositifs.

**46. Subventions à diverses associations et classes de découverte - Soutien à la Caisse des Ecoles**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'attribuer les subventions pour les séjours classes de découverte pour un montant total de 11 059 €

- d'attribuer une participation financière de 40 000 € à la Caisse des Ecoles.

M. LE MAIRE, M. DAHOUI, Mme REBRAB et Mme JOLY n'ont pas pris part au vote.

**47. Animations commerciales et artisanales - Versement de subventions**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- l'attribution d'une subvention de 10 000 € à l'Union des Commerçants de Besançon et d'une subvention de 2 200 € à Inter bio Franche-Comté,

- la mise à disposition de moyens logistiques pour leurs réalisations,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer tous les actes dans ce cadre.



## 48. Subventions à des associations sportives

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes à des associations sportives :

### 1 - Programme «manifestations sportives» et subventions exceptionnelles

#### 1.1 - Manifestations sportives

Animations dans le cadre du Tour de France :

- Départ du Tour de Franche-Comté, Esplanade des Droits de l'Homme - 22 mai 2014

**Association du Tour de Franche-Comté cycliste** 4 000 €

Cyclo - randonnée - Fête du Tour du 31 mai :

**Amicale Cycliste de Besançon** 1 000 €

**Besançon Cyclo Randonneurs** 400 €

**ASTB** 400 €

**Besançon BMX** 250 €

- Trail des Forts de Besançon - 11 mai 2014

**ASTB** 5 000 €

- Interzones Est Gymnastique Rythmique - 9 et 10 mai 2014

**Besançon Gymnastique Rythmique** 750 €

- Championnat de France VTT adapté - 25 mai 2014

**Comité Départemental Sport adapté** 700 €

- Championnat de France football adapté - 17 avril 2014

**Comité Régional Sport adapté** 350 €

- PSB Cup - 29 mai 2014

**PSB football** 500 €

- Tournoi de la Boucle - 8 juin 2014

**Olympique de Besançon** 1 500 €

- Championnat de France de Badminton des sourds - 24 et 25 mai 2014

**Centre Omnisports Pierre Croppet** 350 €

- Championnat de France de VTT orientation - 26 et 27 avril 2014

**Balise 25** 300 €

#### 1.2 - Subvention exceptionnelle

- Participation Coupe du Monde - avril 2014

**Kookaburra Boomerang** 400 €

### 2 - Programme Animation

#### 2.1 Vital'vacances

**Doubs Sud Athlétisme** 400 €

**La Saint-Claude** 680 €

**Ultimate Club Vesontio** 80 €

**ESBM** 80 €

**Besac RC** 120 €

#### 49. Vie Associative - Première répartition de subventions

A l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions), le Conseil Municipal a décidé :

- d'attribuer les subventions suivantes :

<b>Association</b>	<b>Nature activité</b>	<b>Subvention 2014</b>
La maison de Velotte	Animation du quartier de Velotte, sports, loisirs, action sociale, sorties familiales	29 000 €
Comité de quartier St-Claude	Animation du quartier, sports, loisirs, travaux manuels,	20 500 €
Association Palente	Animation du quartier, sports, loisirs, sorties,	1 100 €
Association Combe Saragosse	Animation du quartier, soirées conviviales, théâtre, marches, loisirs créatifs	1 600 €
Comité de quartier Torcols Chailluz	Animation du quartier, sports, loisirs, travaux manuels	600 €
Comité de quartier Bregille	Animation de quartier, soirées, activités manuelles, sportives et de loisirs	9 500 €
Comité de quartier la Chapraisienne	Animation du quartier Chaprais, jeux de cartes, jeux de société, couture, broderie, patchwork	500 €
Le petit lutin	Animation du quartier, repas, sorties, vide-greniers	1 000 €
Etoile sportive de St-Ferjeux	Animations socio-éducatives et sportives	1 100 €
Commune libre de St-Ferjeux	Animation de quartier, cavalcade, lotos, chasse à l'œuf	4 100 €
Comité de quartier des Prés de Vaux	Animation du quartier, soirées conviviales, jeux, brocante	1 000 €
Comité de quartier des Montboucons	Animation de quartier, soirées conviviales, randonnées, activités sportives et culturelles	2 300 €
Café des pratiques	Lieu de détente et de rencontres, table des pratiques et jardin partagé	5 000 €
Bouge-toi	Animations intergénérationnelles et convivialité dans le quartier des Epoisses à Planoise	1 000 €
La Passerelle de Planoise	Journal du quartier Planoise	3 100 €
Association Palente journal la Parenthèse	Journal du quartier Palente	1 000 €
APIM	Journal du quartier Montrapon	3 000 €

<b>Association</b>	<b>Nature activité</b>	<b>Subvention 2014</b>
Comité de quartier Bregille	Journal du quartier Bregille	1 000 €
Scouts et guides de France Planoise	Animation et éducation jeunes de 6 à 20 ans	500 €
MRAP	Lutte contre le racisme et les discriminations	1 000 €
France Bénévolat	Promotion du bénévolat, passeports bénévoles	1 000 €
Accueil des villes françaises	Accueil des nouveaux arrivants activités socioculturelles	500 €
Ligue des Droits de l'Homme	Défense des droits de l'homme, organisation de la fête, conférences débats	600 €
UFC Que choisir	Défense des droits des consommateurs	1 600 €
Miroirs de femmes reflets du monde	Promouvoir le plurilinguisme et l'interculturalité par l'échange et le partage des savoirs	500 €
Jonathan pierres vivantes	Accueil et échanges entre parents confrontés au deuil d'un enfant	500 €
Association vélo Besançon	Promotion de l'usage de la bicyclette comme mode de déplacement	500 €
Latinoamericalli	Découverte de la culture hispano-américaine, ateliers spectacles, Festival latino-corazon	700 €
Besançon Tour prends garde	Compétition échecs, initiation des scolaires	1 000 €
Xanthippe et ses amis	Création de spectacles en lien avec la philosophie pour la rendre accessible à tout public	500 €
Color battle	Promotion de l'expression picturale et organisation de manifestation favorisant la créativité	500 €
La voie des fleurs	Promotion de l'art floral japonais ikebana	200 €
Colline en tête	Mise en valeur et préservation du patrimoine fruitier des collines Rosemont Chaudanne	475 €

- et d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les conventions à intervenir avec le Comité de quartier de St-Claude et la Maison de Velotte.

## MARCHES

### 50. Assurances en responsabilité civile - Groupement de commandes entre la Ville et le CCAS de Besançon

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver la création du groupement de commandes entre la Ville et le CCAS de Besançon pour lancer des consultations en matière d'assurances en responsabilité civile,
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjointe Déléguée à signer la convention constitutive du groupement de commandes,
- le lancement de la procédure de consultation,
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer le marché à intervenir.

## DIVERS

### 51. Commission Locale du Secteur Sauvegardé de Besançon - Désignation des nouveaux délégués

Ont été désignés en tant que délégués de la Ville de Besançon à la Commission Locale du Secteur Sauvegardé de Besançon :

6 délégués titulaires :

A l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

- M. Pascal CURIE
- M. Thierry MORTON
- M. Nicolas BODIN
- Mme Anne VIGNOT

Par 12 voix : - Pascal BONNET

- Mme Catherine COMTE-DELEUZE

M. Julien ACARD ayant obtenu 2 voix.

6 délégués suppléants :

A l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) :

- Mme Béatrice FALCINELLA
- Mme Marie ZEHAFF
- M. Dominique SCHAUSS
- M. Gueric CHALNOT

Par 12 voix : - Mme Sophie PESEUX

- Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN

M. Philippe MOUGIN ayant obtenu 2 voix.

### 52. Dénomination d'un espace public

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer le nom de Robert SCHWINT à l'actuel Pont Denfert Rochereau.

### 53. SYDED - Modifications statutaires

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'approuver les modifications statutaires du SYDED suivantes :

#### *Article 1<sup>er</sup> : Composition et dénomination*

Le Syndicat mixte dénommé «Syndicat mixte d'énergies du Doubs», désigné ci-après par le «SYDED» est composé de :

La Ville de Besançon  
La Communauté de communes Altitude 800  
La Communauté de communes Amancey-Loue-Lison  
La Communauté de communes des Balcons du Lomont  
La Communauté de communes du Pays Baumois  
La Communauté de communes Dame Blanche et Bussière  
La Communauté de communes entre Dessoubre et Barbèche  
La Communauté de communes du Pays de Clerval  
La Communauté de communes Frasnè-Val du Drugeon  
La Communauté de communes des Hauts du Doubs  
La Communauté de communes des Isles du Doubs  
La Communauté de communes du Pays de Maïche  
La Communauté de communes du Canton de Montbenoît  
La Communauté de communes du Val de Morteau  
La Communauté de communes du Pays d'Ornans  
La Communauté de communes du Pays de Pierrefontaine-Vercel  
La Communauté de communes du Pays de Pont de Roide  
La Communauté de communes du Canton de Quingey  
La Communauté de communes du Pays de Rougemont  
La Communauté de communes de la Vallée du Rupt  
La Communauté de communes du Russey  
La Communauté de communes des Premiers Sapins  
La Communauté de communes de Saint-Hippolyte  
La Communauté de communes des Trois Cantons  
La Communauté de communes de Vaite-Aigremont  
La Communauté de communes du Vallon de Sancey  
Le Pays de Montbéliard Agglomération (PMA)  
Le SIVOM de Boussières  
Le Syndicat intercommunal du Canton d'Audeux  
Le Syndicat d'électricité de l'agglomération Bisontine (SEAB)  
Le Syndicat d'étude et d'aménagement de Besançon-Sud Plateau  
Le Syndicat d'électricité de Pontarlier.

#### *Article 2 : Siège du SYDED*

Le siège du SYDED est fixé au 33 rue Clément Marot à Besançon (25000).

Mme VIGNOT, Mme ZEHAFF, M. BIZE, M. POUJET et M. GROSPERRIN n'ont pas pris part au vote.

## 54. Affaires diverses - Questions orales

### Motion n° 1

#### **Motion présentée par M. GONON relative à l'organisation d'un référendum dans le cadre de la réforme de l'organisation territoriale de la France**

*«Dans son discours de politique générale du 8 avril 2014, M. Manuel VALLS, Premier Ministre, a évoqué des changements majeurs dans l'organisation institutionnelle de la France et, notamment, a abordé la question de la réduction du nombre de régions et la disparition des départements :*

*«Il s'agit de faire confiance à l'intelligence des élus. Les régions pourront donc fusionner par délibérations concordantes. En l'absence de propositions, le Gouvernement proposera par la loi, après les élections départementales et régionales de mars 2015, une nouvelle carte des régions qui sera établie pour le 1<sup>er</sup> janvier 2017».*

*Début mai 2014 le Président de la République, propose une autre démarche : celle de reformer d'abord et de passer aux élections ensuite en 2016.*

*Ces discours manifestement contradictoires, laissent une fois de plus envisager une réforme précipitée, imposée par le haut contre la volonté des peuples qui ont, comme chacun le sait, plus d'inquiétudes quant à leur emploi, leur pouvoir d'achat, leur sécurité et l'éducation de leurs enfants ;*

*C'est même faire fi de la volonté des peuples car il ne s'agit pas que d'un rapprochement d'élus, il ne s'agit pas de redessiner des cartes administratives de la France, il ne s'agit pas de réaliser quelques économies budgétaires que des présidents n'ont jamais su faire séparément*

*Il s'agit du quotidien des Franc-Comtois,*

*Il s'agit de notre histoire, de nos racines, de notre identité.*

*Il s'agit aussi de notre avenir immédiat, de celui de nos enfants, de notre destin que nous ne voulons pas abandonner sans faire entendre notre voix.*

*Il s'agit aussi de l'avenir de Besançon, de son rôle de capitale régionale, de son attractivité, des services qu'elle offrira demain aux Bisontins.*

*Il serait totalement incompréhensible que les élus de la capitale régionale, au premier chef concernés par la fusion des régions, ne prennent pas une position claire dans ce débat.*

*C'est pourquoi, réunis en Conseil Municipal le 22 mai 2014, ils demandent au Président de la République et au Premier Ministre de la France :*

*- de respecter le calendrier électoral et d'organiser comme prévu les élections régionales et territoriales en mars 2015,*

*- de proposer, à la suite de ces élections, sans aucune précipitation une nouvelle organisation territoriale de la France,*

*- d'organiser, comme l'autorise la constitution de 1958, un référendum pour soumettre le futur projet d'organisation territoriale de la France à l'approbation de nos concitoyens.*

*Nous remercions donc les élus bisontins de se prononcer en faveur de cette motion et nous demandons à M. le Maire de bien vouloir la transmettre à M. le Président de la République et au Premier Ministre».*

A la majorité des suffrages exprimés (41 contre, 12 pour, 2 abstentions), la motion a été rejetée par le Conseil Municipal.

## **Motion n° 2**

### **Motion présentée par M. FAGAUT relative à la prise en considération des revendications et au respect du dialogue social avec les agents municipaux gardiens de gymnases**

*«Lors de son discours de politique générale, Manuel VALLS tout juste nommé Premier Ministre a regretté «la feuille de paie déjà trop faible et la feuille d'impôts déjà trop lourde des Français».*

*A l'heure où M. HOLLANDE vient de supprimer la défiscalisation des heures supplémentaires mise en place par Nicolas SARKOZY,*

*A l'heure où les Françaises et les Français reçoivent leur feuille d'imposition et voient leur pouvoir d'achat amputé lourdement par cette pression fiscale sans précédent (30 milliards en 2013 et 8,25 milliards en 2014),*

*A Besançon, doit-on infliger une double peine aux agents municipaux gardiens de gymnase ? A la «peine nationale» qui vient d'être évoquée, s'ajoute une peine locale qui modifie le système de paiement des heures supplémentaires (heures de nuit, heures de week-end) au détriment des agents et qui réduit considérablement l'implication de ceux-ci dans l'organisation des plannings de travail.*

*Les agents en sont donc à travailler autant, différemment en matière de planning, pour gagner moins.*

*Cette mesure est encore moins acceptable lorsque l'on constate, au lendemain du renouvellement des assemblées municipale et communautaire, qu'aucun effort n'a été fait pour réduire le coût supporté par la collectivité en ce qui concerne les indemnités des élus.*

*Rappelons que tous les conseillers municipaux de la majorité ont soit une fonction d'adjoint, soit de conseiller municipal délégué, et le niveau de rémunération de leur indemnité allant avec.*

*Nous ne reviendrons pas sur l'augmentation sans précédent des indemnités des Vice-présidents et la création de 14 conseillers communautaires délégués représentant une augmentation de 36 % soit l'équivalent de 762 000 € en 6 ans car cela concerne la CAGB.*

*Les agents de notre collectivité, gardiens de gymnase exercent leur mission au service des clubs, des associations, des Bisontines et des Bisontins. Ce sont des personnes disponibles, rigoureuses, professionnelles dans les tâches qui leur sont confiées et faisant preuve de dévouement au nom du principe de service public.*

*Il est donc indispensable de respecter davantage nos agents en ne faisant pas qu'entendre de loin leurs revendications mais en écoutant très attentivement leur argumentaire. Même si le débat, semble-t-il, reste ouvert, il faut aller plus loin et ne pas repousser les échéances.*

*A ce jour, les agents municipaux gardiens de gymnases acceptent l'équité entre les agents et la régularisation du protocole RTT de 2001 qui, pourtant, est loin d'être appliquée selon le code du travail notamment en matière de coupures entre les services.*

*Néanmoins, ils aspirent à davantage de considération sur les deux points évoqués précédemment avec :*

- une meilleure prise en compte des heures supplémentaires, des heures de week-end et de nuit pour ne pas tomber à 3,50 € de l'heure supplémentaire comme cela semble-t-il est proposé,

- leur demande à être associés sur la construction des plannings de travail afin de dégager un consensus utile à tous.

Au vu de ces éléments, le Conseil Municipal s'engage à respecter le dialogue social et à trouver un terrain d'entente autour des revendications des agents municipaux gardiens de gymnases».

A la majorité des suffrages exprimés (41 contre, 14 pour) la motion a été rejetée par le Conseil Municipal.

### Question orale

**M. Laurent CROIZIER a lu, en séance, une question orale relative au déroulement des mariages et aux perturbations engendrées par certains cortèges**

«Alors que nous étions installés place du 8 Septembre pour tracter dans le cadre de la campagne «Les européens Udi-MoDem», nous avons assisté à plusieurs scènes assez irréalistes à l'arrivée et au départ du cortège d'un mariage.

Une file d'une bonne dizaine de véhicules a emprunté la rue piétonne, alors noire de monde, en créant un incroyable désordre et le mécontentement général des passants. Je salue d'ailleurs l'initiative de M. LEUBA qui a prêté main forte à un policier municipal, esseulé, qui essayait tant bien que mal de faire respecter le Code de la Route à l'angle de la rue Jean-Jacques Rousseau.

En sortant de l'Hôtel de Ville, certains invités ont déballé des feux d'artifice en jetant au passage les papiers d'emballage par terre et ont tenté de les allumer, malgré nos avertissements, sous les drapeaux européens que nous avons installés.

Les repoussant du pied pour éviter l'incendie, nous avons eu droit à des **comportements violents et de copieuses insultes**. Finalement, ces personnes ont eu la très bonne idée de les décaler au milieu de la foule !

Je comprends la joie et la ferveur qui entourent ces moments festifs mais vous conviendrez que ces comportements dangereux et irrespectueux ne sont pas acceptables.

Ce problème a déjà été soulevé en 2012, d'ailleurs relayé par la presse locale, et vous aviez déclaré vouloir mettre en place un dispositif plus contraignant pour contrôler ce type de débordement.

J'aimerais donc connaître :

1) Quelles dispositions avez-vous mis en place depuis 2012 pour assurer le maintien de l'ordre public et la sécurité, les samedis à la sortie des mariages ?

2) Quel était le dispositif prévu ce samedi 17 mai ?

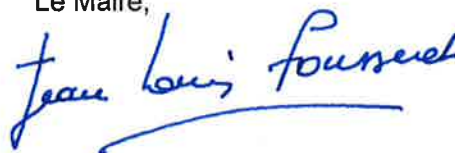
3) Quelles mesures complémentaires comptez-vous apporter à ce dispositif visiblement inefficace afin d'éviter un incident tragique ?»



Cette question a donné lieu à des échanges entre Conseillers Municipaux et des réponses de M. le Maire et des Adjointes concernés ont été apportées à M. CROIZIER.

Hôtel de Ville, le 28 mai 2014

Le Maire,



Jean-Louis FOUSSERET.

Affiché à Besançon, le 28 mai 2014

Le Maire,



Jean-Louis FOUSSERET.